

CREPUQ. Sous-comité des bibliothèques. *Communication scientifique; nouvelles technologies et rationalisation des ressources : un défi pour les bibliothèques universitaires; Actes du colloque organisé à l'occasion du 25^e anniversaire.* Montréal, 1993. 151 p.

Richard Paré

Volume 41, numéro 3, juillet–septembre 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1033243ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1033243ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Paré, R. (1995). Compte rendu de [CREPUQ. Sous-comité des bibliothèques. *Communication scientifique; nouvelles technologies et rationalisation des ressources : un défi pour les bibliothèques universitaires; Actes du colloque organisé à l'occasion du 25^e anniversaire.* Montréal, 1993. 151 p.] *Documentation et bibliothèques*, 41(3), 190–191.
<https://doi.org/10.7202/1033243ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1995

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

comparaison entre la bibliothèque privée et la bibliothèque publique dans le contexte d'une collectivité organisée. Enfin, une troisième intervention, très brève, a pour thème les bibliothèques, la culture et l'école.

La seconde partie de la session d'ouverture traite du service public et du droit du citoyen à la culture. Le service public doit répondre aux attentes des citoyens et c'est au terme d'une analyse faisant appel aux outils statistiques, aux enquêtes d'opinion ou aux consultations des usagers que l'on peut arriver à définir ces attentes. On aborde ensuite, comme il se doit, la problématique de l'évaluation: contexte, outils nécessaires, utilité et enjeu démocratique. La seconde communication présente un survol historique du service public lié à la bibliothèque, de sa naissance à sa consolidation, puis à la remise en question.

Au cours de la seconde journée, les participants tentent de définir la place de la bibliothèque dans la cité; des élus et des responsables de l'administration culturelle témoignent d'abord. L'adjoint au maire de la ville d'Arles explique ainsi les raisons du succès de la médiathèque locale, fréquentée par 82% des jeunes de 15 à 24 ans: qualité du lieu, architecture conviviale, gratuité d'accès, compétence du personnel, fonctionnement en réseau. Un Écossais, un Irlandais et un Allemand parlent de leurs bibliothèques respectives, de ce qui les caractérise et des problèmes qu'ils rencontrent. Après les bibliothèques de Glasgow, il est question de la bibliothèque Linen Hall de Belfast, puis des bibliothèques de la partie orientale de l'Allemagne, avant et après la chute du mur. Tous ces exposés, relativement élaborés, proposent des observations et des chiffres propres à nourrir les réflexions de chacun.

La troisième séance vise à explorer les modes de conciliation de la cité et de la bibliothèque. On pose d'abord les données de la question puis on fait part de diverses expériences: création de bibliothèques de rue, qui visent les quartiers défavorisés; implantation de Centres d'animation et de ressources de l'information sur la formation; création de bibliothèques en site de développement social des quartiers, destinées aussi aux

quartiers défavorisés; modernisation de bibliothèques; développement de réseaux d'intervention sociale dans les bibliothèques.

Présidée par Michel Melot, président du Conseil supérieur des bibliothèques, la dernière séance présente un bilan de la décentralisation des bibliothèques publiques. Le nombre de bibliothèques s'est accru sensiblement et le pourcentage des habitants des communes disposant d'une bibliothèque est passé de 10 % en 1980 à 17 % en 1990. Comme ailleurs, la part majeure des budgets est consacrée aux salaires et l'enveloppe réservée aux acquisitions diminue. La compétence du personnel s'accroît, de même que les exigences à son endroit. Plus de la moitié des bibliothèques sont informatisées. Malgré la présence de nombreux problèmes, la pertinence et la légitimité de l'investissement public consacré à la lecture sont désormais reconnues par tous. De nombreux exemples viennent étayer cette affirmation.

L'intérêt de *La bibliothèque dans la cité* réside dans la somme des témoignages attestant des rapports féconds entre la bibliothèque, qui se transforme, et la cité, dont les exigences et la nature évoluent au gré des transformations sociales. Facile à consulter, doté d'une table des matières générale à la fin, d'une présentation particulière de chaque séance accompagnée des noms et des titres des conférenciers, ainsi que d'une liste de participants à la fin du volume, l'ouvrage sera consulté avec profit par tous ceux qui s'intéressent à l'évolution des bibliothèques publiques.

Claude Fournier

Bibliothèque nationale du Québec

CREPUQ. *Sous-comité des bibliothèques. Communication scientifique; nouvelles technologies et rationalisation des ressources: un défi pour les bibliothèques universitaires; Actes du colloque organisé à l'occasion du 25e anniversaire. Montréal, 1993. 151 p.*

Cette publication des Actes du colloque, organisé par la CREPUQ les 1^{er} et 2

avril 1993, regroupe les textes de vingt-trois conférences et présentations. En annexe, on peut y consulter le programme détaillé du colloque ainsi que la liste des participants.

L'ouvrage, qui se veut, selon le président du Sous-comité des bibliothèques, Jules Chassé, une réflexion sur les facteurs qui influencent le développement des bibliothèques universitaires québécoises, se divise en trois parties: 1^o une série de huit textes de divers spécialistes du monde de l'administration, des nouvelles technologies de l'information et de la recherche en milieu universitaire sur les divers défis auxquels font face les bibliothèques universitaires; 2^o un panel d'opinions sur les perceptions et les attentes des administrateurs, des directeurs de bibliothèques et des usagers; 3^o une conférence comprenant trois présentations sur les pistes d'avenir. Un court texte de synthèse bien structuré sert de conclusion et fait le résumé des constats importants relevés au cours des discussions. Enfin, une importante bibliographie de plus de cent soixante titres sur les réseaux des ressources d'information et de bibliothèques complète et ajoute une valeur documentaire à ces Actes.

Le texte d'Ann Okerson, intitulé «*Bibliothèques universitaires, communication savante et nouvelles technologies*» constitue le «Synopsis» de *University Libraries and Scholarly Communication*, une étude préparée pour l'Andrew W. Mellon Foundation et publiée par l'Association of Research Libraries, en 1992. Cette étude aborde deux grands thèmes qui sont, d'une part, l'explosion quantitative des publications et la montée vertigineuse des prix qui compromettent la mission habituelle des bibliothèques de recherche et, d'autre part, l'apparition et le développement rapides des technologies électroniques de l'information qui permettent déjà d'envisager des façons radicalement différentes d'organiser les collections et les services. Okerson conclut que les établissements d'enseignement, les universitaires et leurs partenaires commerciaux doivent apprendre à travailler dans un climat de respect mutuel et de collaboration.

Michel Gervais, recteur de l'Université Laval, souligne sous le titre provocateur de

La bibliothèque universitaire de demain: temple de la culture ou centre de traitement de l'information, que l'explosion documentaire, l'inflation des coûts d'achat, la valeur du dollar canadien et la croissance des besoins constituent les causes de la crise actuelle. Comme solution à court terme, il propose le partage des ressources entre les diverses bibliothèques universitaires. Comme perspectives d'avenir, il prétend que les budgets ne permettront pas d'acquiescer toute la documentation nécessaire aux besoins de la recherche, que l'explosion documentaire se poursuivra encore pour un bon moment, que la coopération universitaire devra s'accroître pour faciliter encore plus les efforts de mise en commun et de rationalisation des ressources documentaires. Il soutient également que le même phénomène de rationalisation devra aussi s'appliquer aux ressources humaines et que les nouvelles technologies de l'information amèneront des changements profonds dans la façon de faire des bibliothèques et voire même dans la culture de leurs usagers, ce qui suscitera de nouvelles formes de collaboration. En conclusion, le recteur Gervais entrevoit l'intégration possible de la bibliothèque universitaire, du centre de traitement de l'information, des presses universitaires et du service de reprographie.

L'article de Loren Lerner, rédigé en anglais, ouvre une perspective nouvelle sur les changements dans la communication et l'organisation de l'information dans le domaine des arts visuels. Il souligne particulièrement l'effet de ces changements sur les secteurs de l'enseignement, du langage artistique, de la technologie, de la visualisation par ordinateur et enfin du développement et de l'accès aux collections. Dans un même élan, Jean-Claude Guédon traite de l'édition électronique des publications savantes et de son impact sur les bibliothèques. Il définit le mandat de la bibliothèque de l'avenir comme étant celui d'un intermédiaire, d'un éditeur et d'un diffuseur d'information. Son rôle premier sera celui de courtier en information.

Parmi les autres textes, celui d'Alan MacDonald, présenté en anglais, met l'accent sur les difficultés suscitées par l'augmentation continue du volume d'information et la capacité d'acquiescer cette informa-

tion pour nos institutions. Il affirme que des changements sont nécessaires et s'accompliront grâce aux nouvelles technologies. Mais il soutient que les bibliothèques auront à faire face à des défis de taille, autant sur le plan économique que sur le plan légal notamment en ce qui concerne le droit d'auteur. Naomi C. Broering, pour sa part, propose la création d'un réseau de connaissances dans les domaines de la biotechnologie et de biomédecine fondé sur l'utilisation des différentes bases de données; et Josée Schepper nous explique l'impact des nouvelles technologies sur le développement des collections dans les bibliothèques universitaires en mettant l'accent sur l'acquisition de documents électroniques et l'usage de bibliographies permettant d'accéder à l'information textuelle sur support informatique.

La publication de ces Actes intéressera plus particulièrement les bibliothécaires et les gestionnaires de l'information. Elle permettra à tous ceux qui se préoccupent spécifiquement des transformations causées par les nouvelles technologies dans les grands centres d'information telles les bibliothèques universitaires, de connaître et de mieux évaluer les diverses répercussions économiques, politiques et organisationnelles dans la rationalisation et l'utilisation des ressources d'information. Malgré que la tenue du colloque remonte à 1993, le contenu de ces Actes reste encore très actuel.

Richard Paré

Bibliothécaire parlementaire,
Parlement du Canada
Ottawa

MACKAY, Pierre et Pierre TRUDEL. *La carte à mémoire: ses aspects juridiques et technologiques*. Québec: Publications du Québec, 1992.

La documentation sur les nouvelles technologies de l'information a tendance à être éphémère. On se procure tel nouvel ouvrage et, une semaine plus tard, il est déjà désuet. *La carte à mémoire: ses aspects juridiques et technologiques* fait exception par son approche et en raison

de l'évolution plutôt lente au Québec de la technologie qui est le sujet du livre. Cet ouvrage traite surtout des aspects juridiques des cartes à mémoire, lesquels sont en constante évolution. La situation actuelle étant décrite de manière détaillée, l'ouvrage servira de synthèse de l'histoire des développements en ce domaine même lorsque le temps verra des changements importants au fur et à mesure que la carte à mémoire s'implantera dans le quotidien des gens.

L'ouvrage dont les auteurs sont directeurs de centres de recherche en droit à l'Université du Québec à Montréal et à l'Université de Montréal respectivement, a quand même beaucoup d'intérêt pour les gens du milieu de la documentation. Réalisé par le ministère des Communications du Québec, l'ouvrage fait partie d'une collection qui inclut des titres sur le droit d'auteur, l'échange de documents informatisés (EDI), les logiciels, les contrats télématiques et la géomatique. La collection vise «à mettre à la disposition des gestionnaires de l'information, qu'ils soient de l'Administration ou de l'entreprise privée, des outils leur facilitant la mise en place des nouvelles technologies de l'information.»

Les cinq chapitres s'intitulent *Composantes et usages, La circulation d'une carte à mémoire, Le support matériel, La structure informationnelle et Le contenu informationnel*. Le texte est enrichi de quelques illustrations (on y reviendra plus tard), d'un glossaire des termes techniques et d'une table des matières détaillée. Malheureusement, l'ouvrage ne comporte pas d'index, outil qui n'est pas dans la tradition de l'édition en langue française mais qui est néanmoins fort utile pour le lecteur de ce genre de livre, lequel se veut une publication qui «ait un aspect de guide pratique.»

L'intérêt de cet ouvrage pour le milieu des sciences de l'information réside principalement dans son traitement des aspects technologiques et dans ses descriptions des structures informationnelles. L'information technologique est concentrée dans le premier chapitre mais le livre dans son entier complète le portrait de l'insertion de cette technologie dans la société moderne. On fait le tour des termes employés pour nommer cette technologie